



COMMUNE DE COMMER
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

PROCES-VERBAL DE REUNION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA
MAYENNE

Conseillers en exercice 14

Conseillers présents 13

Quorum 8

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Affiché le : 16/4/2024

Présents : Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Annabelle FOUQUET, Josiane COUILLEAUX, Marie-Claude PIERRE et Coralie GÉRAULT.

Messieurs, Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GÉRAULT, Damien COUILLEAUX, Loïc JORRE, Stéphane MANCEAU et Benjamin JENNESSON.

Absents excusés : Aline LEBRETON donnant pouvoir à Christelle BEAUDOUIN.

Secrétaire de séance : Aurore BIBRON

ORDRE DU JOUR

1. Approbation procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2024
2. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023
3. Vote des budgets primitifs 2024
4. Budget assainissement : décision modificative n°1.
5. Vote des taux d'imposition année 2024
6. Salle polyvalente
7. Droit de préemption urbain : 18 rue des jonquilles et 46 rue des tisserands
8. Ressources humaines : création de poste
9. Achat de matériel
10. Travaux église
11. Questions diverses

1- Approbation procès-verbaux du conseil municipal du 21 mars 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2024.

2- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023

- **Compte administratif et compte de gestion budget « Lotissement des Portes de Mayenne »**

2023	Dépenses	Recettes	Excédent/ Déficit
Fonctionnement	443 314,22 €	443 314,23 €	0,00 €
Investissement	659 696,31 €	216 382,09 €	-443 314,22 €

Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide les comptes administratifs ainsi que le compte de gestion du budget du lotissement « Les Portes de Mayenne » pour l'année 2023.

- **Compte administratif et compte de gestion du budget « principal » année 2023**

2023	Dépenses	Recettes	Excédent/ Déficit
Fonctionnement	861 236,46 €	1 687 121,13 €	825 884,67 €
Investissement	254 203,43 €	1 089 981,60 €	835 778,17 €

Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide les comptes administratifs ainsi que les comptes de gestion du budget PRINCIPAL de l'année 2023.

- **Compte administratif et compte de gestion budget assainissement année 2023**

2023	Dépenses	Recettes	Excédent/ Déficit
Fonctionnement	36 544,12 €	67 601,53 €	31 057,41 €
Investissement	34 881,43 €	39 557,72 €	4 676,29 €

Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide les comptes administratifs ainsi que les comptes de gestion du budget ASSANISSEMENT de l'année 2023.

3- Vote des budgets primitifs

○ Budget primitif PRINCIPAL année 2024

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 851 257,67 €**.

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **3 038 000,00 €**.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le budget primitif PRINCIPAL pour l'année 2024.

○ Budget primitif lotissement « LES PORTES DE MAYENNE » année 2024

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **688 439,99 €**.

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 131 749,21 €**.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le budget primitif du lotissement « Les Portes de Mayenne » pour l'année 2024.

4- Budget assainissement : décision modificative n°1

Christelle BEAUDOUIN présente au conseil municipal une décision modificative n°1 sur le budget assainissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
61558	entretien et réparation autres mobiliers	1 900,00 €	
6156	maintenance	1 000,00 €	
627	Services bancaires et assimilés	50,00 €	
23	Virement à la section d'investissement	17 995,96 €	
002	Résultat de fonctionnement reporté		31 057,41 €
704	Travaux		- 200,00 €
747	Subventions et participations des collectivités		- 9 911,45 €
DM N° 1		20 945,96 €	20 945,96 €
Pour mémoire BP 2024 Fonctionnement		59 149,97 €	59 149,97 €
pour mémoire DM N°		- €	- €
TOTAL section fonctionnement après DM N° 1		80 095,93 €	80 095,93 €
SECTION INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
21532 Pg 100	Réseaux d'assainissement	22 672,25 €	
001	Excédent d'investissement N-1		4 676,29 €
021	Virement de la section de fonctionnement		17 995,96 €
DM N° 1		22 672,25 €	22 672,25 €
Pour mémoire BP 2024 Investissement		56 637,75 €	56 637,75 €
Pour mémoire DM N°		- €	- €
Total section investissement après DM N° 1		79 310,00 €	79 310,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la décision modificative n°1 sur le budget assainissement de l'année 2024.

5- Vote taux d'imposition année 2024

Afin de financer les besoins de la commune en fonctionnement comme en investissement et d'anticiper les risques de baisses de dotations à l'avenir, il est proposé au conseil municipal un ajustement des taux d'imposition communaux sachant que les bases d'imposition sont réévaluées par l'Etat cette année.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité et à main levée, de réviser les taux d'imposition communaux pour l'année 2024 comme suit :

	Taux Année 2023	Taux Année 2024
<i>Taxe d'habitation</i>	15,38%	15,56%
<i>Taxe foncière non bâties</i>	40,50%	40,99%
<i>Taxe foncière bâtie</i>	49,99%	50,59%

6- Salle polyvalente

Mickaël DELAHAYE, Maire, informe le conseil municipal, des dernières informations connues concernant les demandes de subventions.

Benjamin JENNESSON, Conseiller municipal délégué, présente au conseil municipal l'avancée de l'appel d'offres en cours.

L'option de commande centralisée de chauffage choisie au précédent conseil ne comprend finalement pas la commande à distance via smartphone.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas retenir l'option de commande centralisée du chauffage proposée.

7- Droits de préemption urbain

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, décide de ne pas préempter pour les biens sis au 18 rue des jonquilles et au 46 rue des tisserands.

8- Ressources humaines : création de poste

Mickaël Delahaye, Maire, informe le conseil municipal qu'un recrutement a eu lieu afin de pallier au remplacement de Madame Marie-Claude DESLAIS qui va partir à la retraite et qui était en charge d'activités en lien avec l'Agence Postale Communale, la jeunesse et les services administratifs municipaux.

Mme Pauline CRIBIER, assurera le remplacement de Madame DESLAIS jusqu'au 30 juin 2024.

A partir du 17 juin 2024, Madame LAHAYE, titulaire de la fonction publique, sera recrutée pour les missions afférentes à l'Agence Postale Communale, à la jeunesse, au secrétariat et à la réalisation des pièces d'identité et passeport. Un poste à 35 h doit être créé ~~pour cette~~ en lien avec des missions complémentaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide la création d'un poste permanent d'adjoint administratif à 35H et supprime le poste d'adjoint administratif à 25H à compter du 17 juin.

9- Achat de matériel

Daniel GÉRAULT, Adjoint au Maire, présente au conseil municipal des devis pour une tondeuse à rayon de braquage zéro avec option mulshing.

Lesieur Husqvarna Z242F	Garantie 1 an	5 025.00€ HT
Divay modèle Cub cadet	Garantie 1 an	5 204.43€ HT
Hubert Agri Kubota Z1-421	Garantie 5 ans	5 989.16€ HT
Poirier Tondeuse John Deere	Garantie 2 ans	4 915.84€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le devis de la société Poirier Letemplier d'un montant de 4 915,84€ HT pour l'achat d'une tondeuse à rayon de braquage zéro avec option mulshing.

10- Travaux église

Benjamin JENNESSON, Conseiller municipal délégué, présente au conseil municipal l'avancée des travaux de rénovation partielle de l'église. Le coût total des dépenses liées aux travaux est actuellement de 94 330,60€ TTC pour un budget de 108490,80 € TTC.

L'inspection réalisée depuis l'échafaudage à montrer que la corrosion de la barre de renfort horizontale a fortement dégradé des pierres de l'oculus. Benjamin JENNESSON propose le changement de deux voussoirs autour de l'oculus de la rosace et le traitement anti-corrosion ainsi que la remise en peinture de la barre de renfort pour un montant de 7 510.34 € TTC. Benjamin JENNESSON propose également de profiter de l'échafaudage actuellement en place pour un complément de rejointoiement sur le retour de la façade pour un montant de 8 006.88 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'avenant n° 1 pour l'entreprise BMH pour un complément de rejointoiement et le changement de voussoirs de l'oculus de la rosace (y compris traitement de la barre de renfort) pour un total de 13 931.20 € HT.

❖ *Subvention club des aînés*

Suite à l'application de la méthode de calcul élaborée par la commune, une subvention d'un montant de 214,50€ est proposée au club des aînés.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le versement d'une subvention de 214,50€ au club des aînés.

❖ *Subvention Amicale Laïque et Etoile Bleue section football*

Mickael DELAHAYE, Maire, explique qu'afin de pallier à la fermeture de la salle polyvalente, il est proposé de reconduire une subvention pour les associations de l'Amicale Laïque et l'Etoile Bleue de Commer section football de 240€ pour chacune afin de soutenir ces associations pour l'organisation de Commer en fête.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide le versement d'une subvention de 240€ aux associations Amicale Laïque et Etoile Bleue section football afin de soutenir l'organisation Commer en fête et pour pallier à la fermeture de salle polyvalente pour accueillir la manifestation.

❖ *Réseau des collectivités*

Mickaël Delahaye, Maire, informe le conseil municipal du renouvellement de l'adhésion au réseau des collectivités pour un montant annuel de 150€.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levée, valide l'adhésion au réseau des collectivités annuel de 150€.

❖ *Vidéosurveillance*

Mickaël Delahaye, Maire, sollicite le conseil municipal pour savoir si une demande de renseignements semble utile à propos d'un système de vidéosurveillance du bourg afin pour de lutter contre les incivilités et renforcer la sécurité publique. Le conseil municipal s'exprime favorablement pour cette étude.

❖ *Aire de jeux*

Denis Marchand, Adjoint au Maire, présente des devis liés au déplacement de l'aire de jeux afin d'installer à sa place le terrain de foot 5x5 qui ne peut pas être installé ailleurs selon les critères de la Fédération Française de Football.

Devis pare-ballon

	NERUAL	SARL TSE
Montant TTC	6 525,60 €	6300,00 €

Devis clôture (facultatif)

	NERUAL	SARL TSE
30mx1.53m	1 602,00 TTC	2440 HT 2928 TTC
30mx1.73m	1 680,00 TTC	2560 HT 3072 TTC

L'opération globale pare-ballon et clôture positionnant l'entreprise NERUAL comme la meilleure offre, il est proposé de retenir cette société.

Devis maçonnerie aire de jeux

	Aire de jeux	Dalles 50 m2 (tables de pique-nique et tennis de table)
SARL LEROY W	4722,31 € TTC intervention possible en mai	4 604,16 € TTC
ROBERT W	4724,70 € TTC intervention possible en mai	3 900,00 € TTC
GAUMER	4068 € TTC intervention en septembre	5 100,00 € TTC

L'entreprise GAUMER ne pouvant réaliser les travaux dans les délais impartis, il n'est pas possible de retenir celle-ci.

L'entreprise ROBERT permettant globalement une offre économique plus avantageuse dans le cas où la commune déléguerait l'opération de conception de la dalle, il est proposé de retenir son offre.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité et à main levée, les devis de la société Nerual pour les pare-ballons et la clôture de 30 m x 1.73m et la société ROBERT pour les travaux de maçonnerie de l'aire de jeux.

- ***Vente d'herbe sur le terrain qui servira de parking pour Commer en fête.***

Une seule proposition a été faite par Monsieur Thomas Rublier pour 40€ la tonne dans le cadre d'une publicité faite en ce sens sur Panneau Pocket.

Le conseil valide, à l'unanimité et à main levée, la proposition de Thomas Rublier suite à l'opération de vente d'herbe.

- ***Dates des prochains conseils municipaux***

- Jeudi 2 mai 2024 à 20h30.
- Lundi 3 juin 2024 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h15.

Vu, la secrétaire de séance,

Aurore BIBRON



Vu, le Maire,

Mickaël DELAHAYE

